



AFFAIRE N° 27

PASSATION DE MARCHES POUR LA REALISATION DE MARQUAGE AU SOL

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'entretien de la signalisation au sol nécessite la mise en oeuvre de moyens importants : personnel qualifié, matériaux homologués.

Avec l'augmentation croissante de la circulation, le marquage au sol de la chaussée subit une usure permanente.

L'étendue de la superficie de la Commune ne permet pas aux services municipaux d'assurer une régularité d'entretien.

Afin de répondre à la nécessité évidente d'une bonne signalisation, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le Cahier des Charges relatif à un marché à commandes établi pour les années 1989 et 1990, avec possibilité de reconduction sur trois ans ;
- m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec la société retenue ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 905 - article 233-133 du budget communal.



LE MAIRE : Y a-t-il des intervenants ? Oui, Monsieur CAILLE.

M. CAILLE F. : Je voudrais savoir s'il ne serait pas possible de confier ce travail à du personnel communal plutôt que de sous-traiter à l'extérieur, de façon à éviter des problèmes tels que le non-renouvellement de contrat, par exemple.

LE MAIRE : Bien.

Il s'agit là d'une réflexion sur la privatisation de services communaux.

M. CAILLE F. : Grande réflexion, en effet.

LE MAIRE : Nous allons la poursuivre.

En ce qui concerne ce dossier, nous le maintenons en l'état.

Nous veillerons, par la suite, à repenser ces problèmes de privatisation et à réexaminer les contrats passés avec un certain nombre d'entreprises.

Y a-t-il d'autres intervenants ? Oui, Monsieur LEGROS.

M. LEGROS A. : Cette proposition n'est-elle pas contradictoire comparativement à l'affaire précédente dans laquelle il était question d'acheter un point à temps et une épandeuse pour des travaux à peu identiques à réaliser sur les routes ?

LE MAIRE : Je note, tout simplement, que la contradiction ne nous appartient pas. Cela a été prévu avant notre arrivée.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des autres Conseillers présents).

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE DES VOTANTS.